

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 4 juin 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 29 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. FANTON, DARROUX, Mme LUBAS, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, Mme PICCIN, MM. FORGUES, VIDAL, LARAN, MMES LASSALLE, ABADIE, GABARROT, MENDES, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY et Mme GROSJEAN.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme CHABBERT à Mme DUBOSC, M. IGLESIAS à M. FANTON, M. BARBARA à M. FORGUES, Mme CHARLIER à Mme MENDES.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. FORMENT.

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
13 JUIN 2024
Publication
13 JUIN 2024

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance

2024-04-09 : DECISIONS DU MAIRE

Monsieur Le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir donnée lors de la séance du 10 juillet 2020, pour qu'il agisse au nom de la Commune pour la durée de son mandat, à savoir :

N°	OBJET	Date
DEC240423_010	Décision portant avenant n° 5 au marché du PLU relatif à la cession du marché exécuté par la société EVEN CONSEIL au profit de la société CITADIA suite à la dissolution de EVEN CONSEIL après sa fusion avec CITADIA	23-04-2024
DEC240513_011	Décision portant sur la réalisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 300 000 € pour une durée d'un an maximum avec un taux d'intérêt applicable : €STR (flooré à 0) + marge de 0,90 %	13-05-2024
DEC240514_012	Décision portant autorisation d'emprunt prêt auprès de la Crédit Agricole, pour le financement du programme d'investissement 2024 de la commune, prêt d'un montant de 300 000 € conclu à taux fixe de 3,70 % pour une durée de 15 ans.	14-05-2024
DEC240516_013	Décision budgétaire portant virement de crédit de chapitre à chapitre d'un montant de 2 800 €, section investissement afin de permettre le reversement à l'Etat d'un trop perçu de Fonds de Compensation de TVA au titre des années 2021, 2022 et 2023.	16-05-2024
DEC240516_014	Décision budgétaire portant virement de crédit de chapitre à chapitre d'un montant de 4 293 €, section fonctionnement, afin de permettre le remboursement à l'Etat d'un acompte perçu, à tort, en 2021 au titre des ressources fiscales (Dotation de Solidarités rurale)	16-05-2024

Le Conseil Municipal après avoir entendu son Président, prend acte.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey - Villa Noullobos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Secrétaire,
Thierry VIDAL



Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 11 juin 2024

Le Maire,
Patrick FANTON




Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM240613CL009
Objet :	Décisions du Maire
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	032-213202567-20240604-DCM240613CL009-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-213202567-20240604-DCM240613CL009-DE-1-1_0.xml	text/xml	849 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2024 04 09 - Décisions du Maire.pdf Nom métier : 99_DE-032-213202567-20240604-DCM240613CL009-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2024 à 09h50min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2024 à 09h50min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2024 à 09h50min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2024 à 09h50min50s	Reçu par le MI le 2024-06-13